

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25169**

### Intitulé

Licence : Licence Langues Etrangères Appliquées (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Aix-Marseille Université, Institut national universitaire Champollion, Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, Université Clermont Auvergne, Université d'Angers, Université d'Artois, Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Sud, Université de Bretagne Occidentale - Brest, Université de Caen Normandie, Université de Cergy-Pontoise, Université de Corse - Pasquale Paoli, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de Guyane, Université Haute Alsace - Mulhouse, Université de la Nouvelle-Calédonie, Université de la Rochelle, Université de Limoges, Université de Lorraine, Université de Nantes, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Perpignan Via Domitia, Université de Picardie Jules Verne - Amiens, Université de Poitiers, Université de la Polynésie Française, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Rouen, Université de Strasbourg, Université de Toulon, Université de Tours, Université de Lille, Sorbonne Université, Avignon université, Université des Antilles, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université d'Orléans, Université du Havre, Université du Littoral Côte d'Opale, Le Mans université, Université Grenoble Alpes, Université Jean Monnet - Saint-Etienne, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Lumière - Lyon 2, Université Nice Sophia Antipolis, Université Paris 13, Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, Université Paris Diderot - Paris 7, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université polytechnique - Haut-de-France - Valenciennes, Université de Rennes 2, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme.

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Transposition à l'écrit (traduction) ou à l'oral (interprétation) d'un contenu d'information
- Traduction de documents techniques, de notices d'utilisation, de sites web d'entreprises en français et dans plusieurs langues étrangères
- Rédaction de supports de communication pour l'entreprise en français ou dans plusieurs langues étrangères
- Participation à la mise en place de stratégies commerciales à l'exportation
- Assistance à la prospection et la gestion de portefeuille clients
- Représentation de l'entreprise lors de salons, colloques...
- Assistance à l'élaboration de projets européens et internationaux
- Elaboration et organisation de produits touristiques, de réunions
- Identification de différences culturelles pouvant générer des malentendus, notamment dans le cadre d'échanges commerciaux
  - Disposer d'une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral dans plusieurs langues et interagir avec un locuteur natif
- Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées
- Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés
- Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées
- Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision
- Maîtriser le vocabulaire de l'entreprise en langue étrangère
- Maîtriser le vocabulaire spécialisé dans les domaines des transports, de l'assurance, du marketing, de la publicité, des finances et du commerce dans les langues pratiquées
- Maîtriser les techniques de traduction et être capable de traduire des textes économiques et juridiques dans les langues pratiquées
- Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international

- Analyser et interpréter tout type de document et en faire une synthèse

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Prendre du recul face à une situation

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Se situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

*Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accréditées.*

#### **Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat**

- J : Information et communication
- G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- U : Activités extra-territoriales
- N : Activités de services administratifs et de soutien
  - Assistant import-export
- Assistant négociateur en commerce international
- Assistant de traduction
- Assistant chargé d'information et de communication à l'international
- Assistant chargé d'affaires
- Traducteur technique
- Assistant commissionnaire de transport

#### **Codes des fiches ROME les plus proches :**

**E1108** : Traduction, interprétariat

**E1103** : Communication

**G1201** : Accompagnement de voyages, d'activités culturelles ou sportives

**D1401** : Assistanat commercial

**M1705** : Marketing

#### **Modalités d'accès à cette certification**

##### **Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

##### **Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 25169 - Expression et communication écrites et orales	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.</li> <li>- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.</li> </ul>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 25169 - Identification d'un questionnement au sein d'un champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les faits de civilisation qui ont marqué l'évolution des pays des langues maîtrisées.</li> <li>• Connaître, reconnaître et comprendre les idiosyncrasies culturelles qui marquent les sociétés.</li> <li>• Posséder une bonne connaissance des faits de civilisation, notamment socio-économique, des pays des langues étudiées.</li> <li>• Comprendre, et réagir en conséquence, à des comportements, des sensibilités et des modes de pensée d'une autre culture dans des situations de communication, d'organisation ou de décision.</li> </ul>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 25169 - Mise en oeuvre de méthodes et d'outils du champ disciplinaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer d'une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral dans plusieurs langues et interagir avec un locuteur natif.</li> <li>• Maîtriser le vocabulaire de l'entreprise en langue étrangère.</li> <li>• Maîtriser le vocabulaire spécialisé dans les domaines des transports, de l'assurance, du marketing, de la publicité, des finances et du commerce dans les langues pratiquées.</li> <li>• Maîtriser les techniques de traduction et être capable de traduire des textes économiques et juridiques dans les langues pratiquées.</li> <li>• Mobiliser une culture commerciale, juridique et économique au bénéfice de l'international.</li> <li>• Analyser et interpréter tout type de document et en faire une synthèse</li> </ul>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 25169 - Usages digitaux et numériques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.</li> </ul>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 25169 - Exploitation de données à des fins d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.</li> <li>- Développer une argumentation avec esprit critique.</li> </ul>
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 25169 - Positionnement vis à vis d'un champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.</li> <li>- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.</li> <li>- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.</li> </ul>
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 25169 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.</li> <li>- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.</li> <li>- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.</li> <li>- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française	X	

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

##### - Arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence

- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Avignon Université, arrêté du : 24/09/2018 Institut National Universitaire Champollion, arrêté du : 23/05/2016 Sorbonne Université, arrêté du : 03/11/2014 Université Bordeaux-Montaigne, arrêté du : 27/05/2016 Université Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université d'Angers, arrêté du : 28/09/2017 Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015 Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 16/04/2017 Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017 Université de Bretagne-Occidentale - Brest, arrêté du : 27/07/2017 Université de Caen-Normandie, arrêté du : 07/02/2017 Université de Cergy-Pontoise, arrêté du : 03/07/2015 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de Guyane, arrêté du : 09/06/2017 Université de Haute Alsace - Mulhouse, arrêté du : 22/06/2018 Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 06/02/2017 Université de La Rochelle, arrêté du : 22/05/2018 Université de Lille, arrêté du : 17/06/2015 Université de Limoges, arrêté du : 04/09/2018 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017 Université de Pau et des Pays

de l'Adour, arrêté du : 02/06/2016 Université de Perpignan Via Domitia, arrêté du : 16/11/2017 Université de Picardie Jules Verne - Amiens, arrêté du : 19/07/2018 Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018 Université de Polynésie Française, arrêté du : 09/06/2017 Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 15/05/2018 Université de Rouen, arrêté du : 08/06/2017 Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018 Université de Toulon, arrêté du : 06/06/2018 Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018 Université des Antilles, arrêté du : 17/07/2017 Université d'Evry-Val-d'Essonne, arrêté du : 05/06/2015 Université d'Orléans, arrêté du : 22/05/2018 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université du Littoral-Côte-d'Opale, arrêté du : 19/06/2015 Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Jean-Jaurès - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016 Université Nice Sophia Antipolis, arrêté du : 28/05/2018 Université Paris 13, arrêté du : 19/02/2015 Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017 Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 11/09/2014 Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015 Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015 Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017 Université Paul-Valéry-Montpellier, arrêté du : 30/03/2018 Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes, arrêté du : 03/07/2015 Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017 Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016 Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, arrêté du : 06/11/2014 Le Mans Université, arrêté du : 03/07/2017

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015
- Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience

#### Références autres :

##### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

#### Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

[Aix-Marseille Université](#)

[Avignon Université](#)

[Institut National Universitaire Champollion](#)

[Le Mans Université](#)

[Sorbonne Université](#)

[Université Bordeaux-Montaigne](#)

[Université Clermont Auvergne](#)

[Université d'Angers](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université de Bretagne-Occidentale - Brest](#)

[Université de Caen-Normandie](#)

[Université de Cergy-Pontoise](#)

[Université de Corse - Pascal Paoli](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de Guyane](#)

[Université de Haute Alsace - Mulhouse](#)

[Université de la Nouvelle-Calédonie](#)

[Université de La Rochelle](#)

[Université de Lille](#)

[Université de Limoges](#)

[Université de Lorraine](#)

[Université de Nantes](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université de Perpignan Via Domitia](#)

[Université de Picardie Jules Verne - Amiens](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Polynésie Française](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université de Rouen](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université de Toulon](#)

[Université de Tours](#)

[Université des Antilles](#)

[Université d'Evry-Val-d'Essonne](#)

[Université d'Orléans](#)

[Université du Havre](#)

[Université du Littoral-Côte-d'Opale](#)

Université Grenoble Alpes

Université Jean Monnet - Saint Etienne

Université Jean Moulin - Lyon 3

Université Jean-Jaurès - Toulouse 2

Université Lumière - Lyon 2

Université Nice Sophia Antipolis

Université Paris 13

Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis

Université Paris Diderot - Paris 7

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12

Université Paris-Est Marne-La-Vallée

Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10

Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Université Polytechnique - Hauts-de-France - Valenciennes

Université Rennes 2

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

**Lieu(x) de certification :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements

**Historique de la certification :**